Expéditeur :
Pascal HOULNÉ - secrétaire
54, rue de la taille Michaud
54840 Bois-de-Haye
houlne@orange.fr

Destinataires :
Monsieur le Maire de L'Isle-en-Rigault
Membres de l'AAMLS

Procès verbal du comité directeur du samedi 30 mars 2024
de l'Association pour l'Animation de la Maison Lorraine de la Spéléologie

Liste de présence des représentants des membres du comité directeur

instance	nom	prénom	club	fonction	présence	procuration à
LIGES	BLAISE	Sébastien	TLB			
LIGES	HERBILLON	Claude	FFS	trésorier	1	
LIGES	HOULNE	Pascal	USAN	secrétaire	1	
LIGES	PREVOT	Christophe	USAN	président	1	
LIGES	*non pourvu*					
LIGES	*non pourvu*					
LIGES	*non pourvu*					
CDS 08	*non pourvu*					
CDS 10	DE ARAUJO-MACEDO	Sandra	SCA		1	
CDS 51	*non pourvu*					
CDS 52	GUIVARCH	Yann	ASHM		1	
CDS 54	ADMANT	Pascal	USAN		1	
CDS 55	GERARD	Michel	GERSM	vice-président	1	
CDS 55	LUCQUIN	Patrick	GERSM		absent	
CDS 57	THON	Didier	SCO		excusé	GERARD
CDS 67 & 68	POIRET	Léo	GSBR		absent	
CDS 88	*non pourvu*					
L.en R.	SCHILLINGER	Linda			excusé	GUIVARCH
		12	total		**7**	**2**
invité	LE GUERC'H	Bernard	USAN			

Le quorum est atteint

Ordre du jour

- ✓ Election du président, trésorier et secrétaire et éventuellement leurs adjoints conformément aux dispositions de l'article 7 des statuts,
- ✓ Demande de l'association ARES de transférer son siège social à la MLS, (statuts joints)
- ✓ Examen d'un nouveau devis pour une nouvelle alarme incendie,
- ✓ Planification des travaux à effectuer par ordre de priorité,
- ✓ Calendrier des futures réunions du comité directeur (reporté)
- ✓ Questions diverses.

1. Election du président, trésorier, secrétaire et leurs éventuels adjoints :

Christophe PREVOT élu président à l'unanimité
Michel GERARD est élu vice-président à l'unanimité
Claude HERBILLON élu trésorier à l'unanimité
Pascal HOULNE élu secrétaire à l'unanimité

2. Demande de l'association ARES de transférer son siège social à la MLS :

L'association de recherches et d'études souterraines souhaite transférer son siège social à la MLS.
L'objet de cette association a un lien étroit avec la spéléologie.

Décision :
Le comité directeur donne son accord pour accueillir le siège social d'ARES.
Le président est chargé d'établir une convention avec ARES, définissant les conditions sachant qu'il n'y a pas de demande spécifique de cette association hormis d'accueillir son siège social.

3. Examen d'un nouveau devis pour une nouvelle alarme incendie :

Pour rappel, plusieurs entreprises ont été sollicitées depuis plusieurs mois

- **Siemens** : aucun devis reçu malgré les relances,
- **Chubb** : devis à 25200 € TTC
- **AB sécurité** : un premier devis reçu mais incomplet et depuis 3 nouveaux interlocuteurs se ont succédés mais au final pas devis
- **SSI solutions** : a demandé les plans puis plus de nouvelles
- **Tournois électricité** : devis à 19996 € TTC

Le devis de Tournois semble le plus intéressant pour un équipement apparemment complet.
Il est décidé d'une nouvelle rencontre avec le maire de la commune pour demander que le projet soit porté par la commune afin de bénéficier d'une exonération de 20% de TVA et demander le montant de la participation financière de la commune.

4. Planification des travaux à effectuer par ordre de priorité :

- Peinture du nouveau bureau du 1er étage : échafaudage pour escalier est acheté, il faut acheter l'apprêt et la peinture pour 2 couches et de quoi protéger les barreaux et le sol,
- Aménagement des bûchers : pose des targettes (déjà achetées),
- Nettoyage de l'allée en gravier : ôter les mauvaises herbes puis étendre du désherbant,
- Changement de quelques dalles de plafond,
- Béton à reconstituer autour des baignoires extérieures et refixer certains blocs du muret,
- Terminer la pose des films sur les portes vitrées donnant sur l'extérieur,
- Nettoyage des bouches d'aération,
- Réparer les champs des tables (colle à bois),
- Acheter et poser des signalétiques : vanne d'eau, stationnement interdit, armoire électrique, porte de secours, etc.,
- Nettoyage des portes intérieures,

5. Questions diverses :

Armoire froide : Christophe PREVOT se charge de recontacter l'entreprise
Chaudière : Sandrine SOARES recontacte l'entreprise suite à la panne d'hier soir.

Prochain comité directeur : **sera fixé prochainement**

Le secrétaire Pascal HOULNÉ